



Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »  
Rue Rieter 9 - 1630 BULLE

## RAPPORT D'ACTIVITE 2006

*présenté à l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2007*

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,  
Mesdames et Messieurs les invités,

Le rapport ci-après donne quelques informations sur la situation du marché laitier puis sur notre société coopérative.

### **1. Evolution réjouissante des marchés laitiers**

Dans l'ensemble, l'évolution a été positive sur tous les marchés : dans le lait de consommation et les produits frais les ventes ont pu être maintenues, la production de fromage a augmenté de 3,6 % et une quantité supérieure de beurre à celle de l'année 2005 a été vendue. La transformation de lait en beurre, poudre de lait et poudre de lait de lait entier a diminué si bien que durant l'année 2006 plus de 4'000 tonnes de beurre ont pu être importées.

Une ombre toutefois à ce tableau : les importations de fromage ont augmenté et nos exportations ont peu progressé. L'économie laitière pourrait se réjouir de cette situation si, au début 2007, la Confédération n'avait pas réduit ses soutiens au marché à hauteur de 122 millions de francs créant une pression énorme sur le prix du lait.

### **2. Sortie anticipée du contingentement laitier**

Environ deux tiers des producteurs de lait suisses, représentant les trois quarts de la quantité, sont sortis du contingent laitier au 1<sup>er</sup> mai 2006. La gestion des quantités a été reprise par les organisations de producteurs et par des organisations de producteurs-utilisateur. Cette sortie comporte des risques considérables avec le nombre élevé d'organisations qui sont mises en place. La coordination dans la défense du prix du lait devient ainsi plus compliquée. Le secteur laitier dispose de deux ans pour se préparer à la libéralisation complète des quantités au 1<sup>er</sup> mai 2009.



L'Ordonnance sur la sortie anticipée du contingentement laitier prévoit la possibilité de demander à l'Office fédéral de l'agriculture des quantités de lait supplémentaires pour certaines valorisations. Ces quantités sont les bienvenues là où il y a un manque de lait afin d'approvisionner le marché à des prix normaux et avec des produits bien positionnés comme nos spécialités fromagères AOC. L'OP Prolait SA, responsable de la gestion des quantités dans le rayon de notre fromagerie, a défendu le principe selon lequel les quantités supplémentaires devaient être vendues au prix contractuel. Ailleurs, ce ne fut pas toujours le cas.

### **3. Politique agricole**

La Politique agricole 2011 a occupé les représentants de l'agriculture et les Parlementaires fédéraux. Malgré les propositions des producteurs de lait qui demandaient des corrections dans l'octroi des paiements directs dans la politique des structures, le Conseil fédéral a maintenu son concept inchangé. Il veut accroître la capacité concurrentielle de l'agriculture suisse et la préparer aux défis à venir que sont l'OMC et les accords de libre échange.

Les producteurs de lait ne sont pas disposés à accepter toutes les propositions sans réagir. Le Conseil des Etats a déjà traité le projet de politique agricole et y a apporté quelques améliorations par rapport au projet du Conseil fédéral. Il a notamment décidé de maintenir à 15 ct le supplément pour le lait transformé en fromage et le supplément de non-ensilage à 3 ct jusqu'à fin 2011. Les débats se poursuivront dans le cadre du Conseil national en 2007.

### **4. Situation internationale**

Les prix des produits laitiers sur les marchés internationaux se sont maintenus tout au long de l'année 2006 à un niveau élevé et ont même encore augmenté à fin 2006. Les recettes ainsi obtenues à l'exportation sont plus élevées et permettent de soulager le Fonds de soutien des prix mis en place par les producteurs de lait.

Le marché du fromage entre la Suisse et l'Union européenne sera entièrement libéralisé au 1<sup>er</sup> juillet 2007. La protection à la frontière est efficace et existe encore pour le lait et le beurre.

En ce qui concerne les accords agricoles de l'OMC, les intérêts des divers pays concernant les droits de douane pour les produits industriels, les produits agricoles et le soutien interne à l'agriculture sont trop divergents pour arriver à un accord de sorte que les négociations sont ajournées. La situation ne deviendra néanmoins pas plus facile pour l'agriculture suisse car la globalisation des marchés passera par la voie bilatérale.



## 5. Prix du lait

Au 1<sup>er</sup> mai 2006, il n'y a pas eu d'adaptation des soutiens de la Confédération dans le secteur laitier si bien qu'il n'y a pas eu de négociations du prix du lait. En revanche, au 1<sup>er</sup> janvier 2007 ont eu lieu d'importantes négociations du prix du lait dans tous les secteurs. La réduction des soutiens de la Confédération au secteur laitier par rapport à l'année 2006 s'élève à 120 millions de francs. Le supplément pour le lait transformé en fromage est réduit de 18 à 15 ct, le supplément de non-ensilage de 4 à 3 ct, les aides à l'exportation baissent d'environ 44 % et les aides au marché national pour la poudre et le beurre de 47 %. Calculée sur toute la quantité de lait, la baisse représente 3,7 ct par kg de lait en moyenne. Dans certains segments la pression est encore plus grande. Les incidences de cette diminution des soutiens sont très différentes d'une entreprise à l'autre et d'un produit à un autre. Au printemps 2006, la Fédération des Producteurs suisses de lait a mis à disposition un montant de 8,6 millions de francs pour soutenir le beurre et un montant de 2,6 millions de francs pour la poudre de lait écrémé et les protéines de lait à fin 2006. Ces montants ont permis d'atténuer la baisse du prix du lait de quelque 2,2 ct par kg.

Les producteurs reçoivent au 1<sup>er</sup> janvier 2007 une contribution de Fr. 200.- par UGB ne touchant pas la contribution actuelle pour les fourrages grossiers. La répartition sur les exploitations est différente selon la surface fourragère, le nombre de vaches, l'intensité de la production. Cette bonne nouvelle est ternie par la diminution de la contribution à la surface de Fr. 50.- par ha intervenant à la même date. Dès l'automne 2006, les négociations du prix du lait entre les producteurs et leur transformateur ont été très intenses et difficiles.

Dans le Gruyère AOC, la baisse du prix du lait a été de 2,93 ct par kg de lait. Les incidences de la baisse des soutiens représentaient 4,63 ct, auxquels s'ajoute la baisse du soutien à l'exportation hors Union européenne qui passe de Fr. 1.- à Fr. 0.40/kg de fromage. L'Interprofession du Gruyère a décidé d'augmenter le prix du Gruyère de 19,1 ct par kg et de diminuer la contribution à l'Interprofession de 1,5 ct par kg de Gruyère. Cela a permis d'atténuer la baisse des soutiens de la confédération de 1,77 ct par kg de lait. Ce montant a été partagé entre les producteurs pour 1,07 ct et les fromagers à hauteur de 0,7 ct par kg. Aucune des parties n'est ressortie satisfaite de ces négociations. Le prix du lait recommandé s'élève à 79,64 ct par kg, y compris le supplément de non-ensilage. Il reste malgré tout parmi les plus élevés de Suisse.

## 6. Marché du Gruyère AOC

En 2006, la production de Gruyère AOC s'est élevée à 28'367 tonnes, soit 3,2 % supérieure à celle de l'exercice 2005. Les exportations ont atteint 11'186 tonnes. Les ventes ont diminué sur le marché suisse mais ont progressé à l'exportation dépassant la barre des 11'000 tonnes pour la première fois.



L'Interprofession du Gruyère a décidé d'augmenter les quotas de 2 % pour l'année laitière 2006/2007. La quantité de lait mise à disposition par l'OP Prolait SA s'est également élevée à 2 % ; elle a été accordée aux producteurs affiliés à chaque site de production et sortis du contingentement laitier au 1<sup>er</sup> mai 2006.

## **7. Administration de la société**

### **7.1 Conseil d'administration**

Le conseil d'administration a tenu cinq séances en 2006 pour discuter de la marche de la société et débattre des relations avec nos locataires.

### **7.2 Commission de marketing**

La Commission de marketing a tenu quatre séances en 2006 pour examiner diverses mesures en vue d'animer la Maison du Gruyère et de discuter des investissements à réaliser pour en accroître l'attractivité. La responsable du marketing reçoit un budget pour réaliser diverses animations ; elle le soumet régulièrement à la Commission de marketing pour suivi et adaptation.

### **7.3 Administration de la société**

Le président et surtout le secrétaire ont tenu plusieurs séances sur le site avec les nouveaux fromagers, le locataire du restaurant et ont organisé diverses séances avec les producteurs de lait de la Société coopérative « Laiterie de Gruyères ».

### **7.4 Personnel**

Le personnel, actuellement au service de la Société coopérative, est composé de

- 4 peseuses de lait (Lessoc, Albeuve, Enney) ;
- La responsable de l'accueil à 40 % ;
- 4 hôtesse à temps partiel et quelques hôtesse temporaires durant l'été ;
- Un concierge à temps partiel ;
- Le secrétariat et l'administration ainsi que la gestion sont effectués par le directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie et son personnel.

## **8. Publicité et accueil des visiteurs**

Les investissements dans la partie accueil des visiteurs se sont élevés à Fr. 35'475.-. Un montant de Fr. 33'894.90 a été investi pour couvrir la peinture murale de l'artiste Teddy Aeby. Une rénovation de cette fresque est prévue en 2007. Les dépenses consacrées à la promotion et à la publicité se sont élevées à Fr. 94'222.73.



Nous avons enregistré 502'272 visiteurs, dont 113'349 ont visité l'exposition (*annexe 1*). Cela représente une augmentation de 8'465 entrées payantes par rapport à l'année 2005. 2005 était une année de record, 2006 finit encore mieux. Le produit brut des entrées s'est élevé à Fr. 410'991.42, soit une moyenne de Fr. 3.63 par visiteur payant (Fr. 3.70 en 2005). Nous avons versé à la Commune de Gruyères les taxes sur les entrées, soit un montant de Fr. 26'671.50. A l'exception des mois de mars et de juillet, tous les autres mois présentent une augmentation par rapport aux mêmes mois de l'année 2005. L'augmentation est particulièrement forte en avril (Pâques) et en août (mauvais temps). Nous effectuons toujours le même constat : lorsque l'hiver est peu enneigé, le printemps pluvieux et l'été maussade, nous enregistrons davantage de visiteurs. L'Interprofession du Gruyère soutient la Société coopérative, au travers de Switzerland Cheese Marketing, par une contribution de Fr. 150'000.- à titre de participation aux dépenses de la publicité en faveur du Gruyère.

Nos efforts se poursuivent en vue d'attirer toujours plus de visiteurs et rendre la Maison du Gruyère attractive. La Commission de marketing recherche des solutions pour la saison morte qui commence après la Toussaint et se termine vers Pâques. Une exposition de photographies par le Photo-Club de la Gruyère a été organisée entre le 11 mars et le 2 avril 2006. Du 18 novembre au 10 décembre 2006, une exposition du peintre feu Georges Corpataux a été mise sur pied. D'autres idées sont examinées pour l'année 2007.

## 9. Livraisons de lait

Les livraisons de l'année 2006 des producteurs de lait attirés à la Fromagerie de démonstration se sont élevées à 5'937'774 kg (*annexe 2*), soit une diminution de 2,5 % par rapport à 2005. Notre fromagerie a transformé 256'005 kg provenant de la Société de laiterie de Vuadens durant la construction d'une cave.

Toutes les livraisons, soit 6'193'779 kg, ont été transformées en Gruyère AOC et en Vacherin fribourgeois AOC sur le site de Pringy. Tout le lait livré dispose d'un quota de Gruyère et d'un quota de Vacherin fribourgeois attribués par les interprofessions respectives. Les livraisons effectuées par les producteurs de lait attirés à la Fromagerie de démonstration ont été supérieures en janvier, en novembre et en décembre à celles de l'année 2005. En revanche, il y a eu sur les mois de février à mai et de juillet à octobre des diminutions importantes par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Le déséquilibre relevé dans les livraisons mensuelles subsiste : les livraisons du mois d'août atteignent seulement 55 % de celles du mois d'avril. Cette situation peut poser problème dès janvier jusqu'en mai car les livraisons sont très élevées et la capacité des cuves est alors juste suffisante. Pour rappel, nous pouvons transformer 48 pièces par jour, soit 19'200 kg de lait au maximum.



## 10. Prix du lait

Le prix du lait transformé en Gruyère et en Vacherin fribourgeois s'est élevé à 82.57 ct sur la période de janvier à décembre 2006, supplément de non-ensilage de 4 ct par kg inclus. Le prix a été réduit à 79.64 ct par kg dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, suite à la baisse importante des soutiens au secteur laitier par la Confédération et à l'adaptation du prix du lait négociée dans le cadre de l'Interprofession du Gruyère.

Après un début très prometteur et encourageant où les taxations se sont élevées à 18.60 points sur la période de décembre 2004 à décembre 2005, la qualité du Gruyère produit a été moins bonne dès janvier 2006. La proportion de Gruyère Ib a été élevée surtout sur les mois d'avril et de mai 2006. Les mesures de correction ont été prises dès juin 2006 et dès septembre la qualité est à nouveau au rendez-vous. Les fromagers ont su redresser la situation et nous en sommes très satisfaits. Les producteurs de lait ont été sensibilisés à cette situation lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 12 octobre 2006.

## 11. Restaurant et Marché Gruérien

La marche des affaires est très satisfaisante selon notre locataire, M. Jean-François Perret, qui a achevé son quatrième exercice au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

## 12. Finances de la société

Lors d'une assemblée générale extraordinaire, tenue après l'assemblée ordinaire du 4 avril 2006, il a été décidé une réduction du capital social de Fr. 2'525'000.- à Fr. 2'020'000.- par réduction de 20 % de la valeur de chacune des 505 parts sociales, dont la valeur nominale passe de Fr. 5'000.- à Fr. 4'000.-. L'article 8 des statuts a été modifié. Le but de cette opération était d'éliminer les pertes reportées qui subsistaient au bilan et qui provenaient de pertes de l'ancienne fromagerie. La réduction de la valeur nominale des parts ne touche pas la valeur réelle des parts sociales.

Le bénéfice brut, avant amortissements et après constitution de diverses provisions pour impôts et rénovations de la fresque murale s'élèvent à Fr. 489'630.29. Nous avons procédé aux amortissements suivants :

• Installations des locaux de coulage	Fr. 9'999.00
• Installations de fromagerie	Fr. 200'000.00
• Installations de la partie accueil	Fr. 45'475.00
• Immeuble	Fr. 234'156.29



Les installations de la partie accueil sont amorties à un taux plus élevé pour tenir compte du fait qu'elles s'usent très rapidement. Le résultat reste dans la ligne des années précédentes. Toutefois, nous devons relever que les frais d'entretien de la fromagerie et de l'immeuble en général ont explosé et ont atteint des records. En revanche, les frais d'entretien de la partie accueil et des locaux de coulage sont restés au niveau des années précédentes. Le montant total des dépenses d'entretien s'élève à Fr. 261'715.72, soit Fr.120'000 de plus que la moyenne des années 2001 à 2005. Nous devons veiller à maintenir notre fromagerie et nos installations dans un état impeccable afin d'accueillir nos nombreux visiteurs.

L'hypothèque s'élève à Fr. 2'897'500.- à fin 2006. Nous avons remboursé les montants suivants :

• Hypothèque	Fr. 150'000.00
• Crédit d'investissement et Fonds rural	Fr. 112'000.00
• Loi investissement région de montagne (LIM)	Fr. 74'456.00
• Union fribourgeoise des artisans fromagers	Fr. 5'000.00
• Commune de Gruyères	Fr. 10'000.00
<b>soit au total</b>	<b>Fr. 351'456.00</b>

En 2007, nous devons compléter notre installation de refroidissement de la fromagerie ; la dépense s'élèvera à Fr. 110'000.-.

### 13. Considérations finales

Le résultat reste correct. Nous devons être vigilants avec les frais qui ne vont pas diminuer étant donné que notre complexe immobilier vieillit. Nous avons, en revanche, pu augmenter le nombre des visiteurs ce qui démontre que notre Maison du Gruyère reste un lieu de visite attractif et un des lieux les plus visités de Suisse Romande.

Au terme de ce rapport, nous remercions les producteurs de lait, les porteurs de parts sociales, ainsi que les différents partenaires de la Maison du Gruyère.

Au nom du conseil d'administration

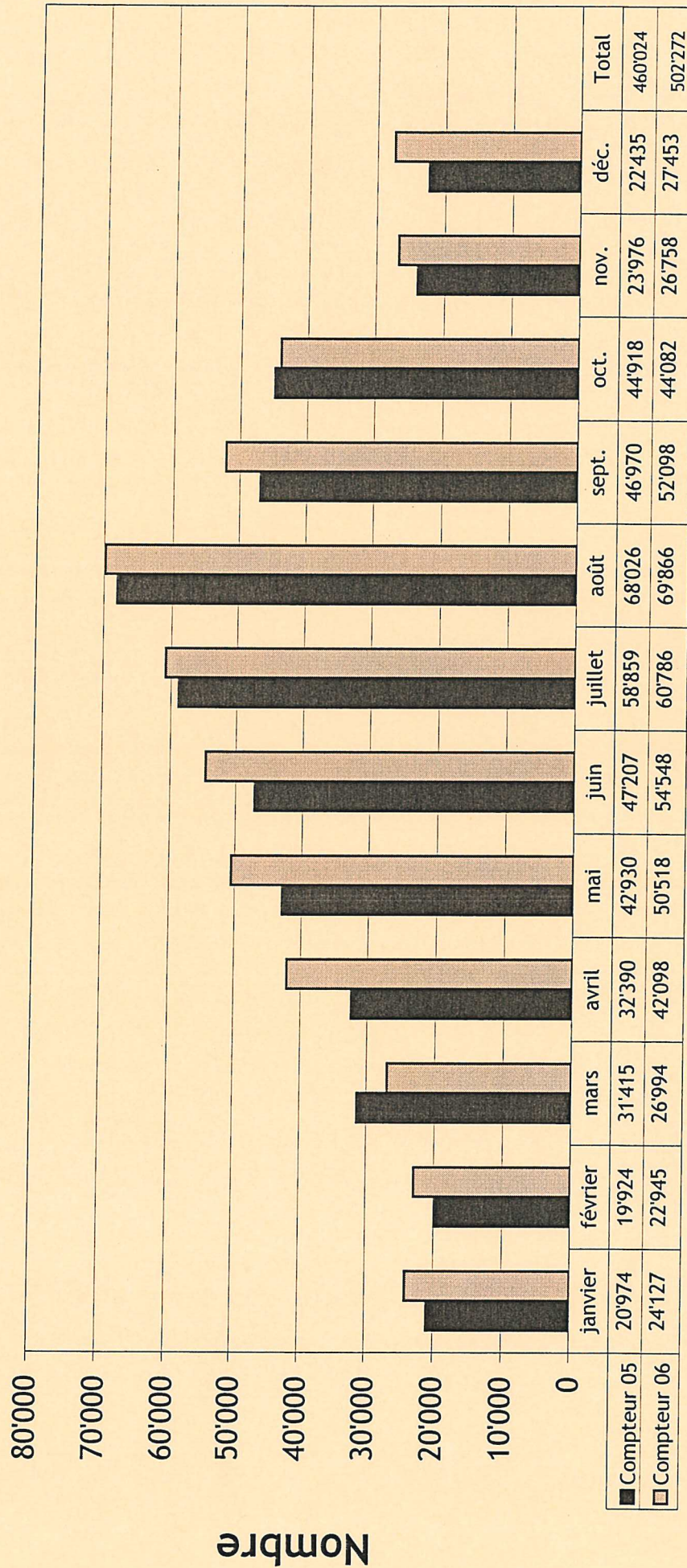
Le secrétaire : *Clément MORET*





# Société coopérative " LAITERIE DE GRUYERES "

## Nombre de visiteurs 2005 / 2006







## Société coopérative "Laiterie de Gruyères"

### Livraisons de lait à la fromagerie de démonstration

#### Année civile 2006

Mois	Livraisons										Total	Comparaison 2005 %	Livraisons	
	Albeuve	Enney	Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	Pringy	Crema				
janvier	36'546	48'620	159'867	213'330	69'423	32'643	23'939	14'707	599'075	599'075	+ 2.2			
février	35'212	42'147	159'927	173'234	61'386	27'833	21'475	13'313	534'527	534'527	- 2.7			
mars	44'628	50'379	177'670	199'202	63'891	30'963	18'590	14'726	600'049	600'049	- 7.5			
avril	45'308	57'151	173'165	190'147	79'721	26'315	17'462	13'170	602'439	602'439	- 6.0			
mai	47'711	62'784	121'775	195'795	81'944	35'298	20'133	13'396	578'836	578'836	- 4.0			
juin	55'409	70'333	86'182	163'190	53'004	34'228	14'868	11'550	488'764	488'764	0.0			
juillet	25'436	45'807	63'097	137'313	48'557	34'470	9'873	8'750	373'303	373'303	- 4.6			
août	21'371	45'036	56'296	123'336	36'548	35'183	5'999	6'488	330'257	330'257	- 9.3			
septembre	30'543	37'993	66'243	136'150	39'428	36'426	5'738	4'942	357'463	357'463	- 6.1			
octobre	21'539	40'088	98'374	182'936	44'673	39'329	9'571	6'555	443'065	443'065	- 3.2			
novembre	20'529	38'823	120'625	195'920	43'337	38'844	11'293	9'532	478'903	478'903	+ 3.5			
décembre	25'977	45'605	144'482	203'952	64'657	41'302	14'738	10'380	551'093	551'093	+ 4.5			
<b>Total</b>	<b>410'209</b>	<b>584'766</b>	<b>1'427'703</b>	<b>2'114'505</b>	<b>686'569</b>	<b>412'834</b>	<b>173'679</b>	<b>127'509</b>	<b>5'937'774</b>	<b>5'937'774</b>	<b>- 2.5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<i>Lait Vuadens</i>									<b>256'005</b>	<b>256'005</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total des livraisons</b>									<b>6'193'779</b>	<b>6'193'779</b>	<b>—</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	





## Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

### Liste des détenteurs de parts sociales

Société de laiterie de Gruyères-Epagny	Fr.	128'000.-
Société de laiterie d'Estavannens	Fr.	72'000.-
Société de laiterie d'Enney	Fr.	44'000.-
Société de laiterie de Lessoc	Fr.	40'000.-
Société de laiterie d'Albeuve	Fr.	24'000.-
Société de laiterie de Neirivue	Fr.	8'000.-
Régis Geinoz, Neirivue	Fr.	4'000.-
Société de laiterie de Villars-sous-Mont	Fr.	8'000.-
Société de laiterie des Sciernes d'Albeuve	Fr.	8'000.-
Société de laiterie de Cerniat	Fr.	24'000.-
Société de laiterie de Châtel-Crésuz	Fr.	8'000.-
Société des producteurs de lait de Fribourg & Environs	Fr.	8'000.-
PSL Fédération des producteurs suisses de lait	Fr.	664'000.-
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle	Fr.	132'000.-
Emmi Käse AG, Kirchberg	Fr.	144'000.-
LRG Laiteries Réunies de Genève	Fr.	8'000.-
ORLAIT - FLVF, Le Mont-sur-Lausanne	Fr.	44'000.-
LOBAG Berne	Fr.	4'000.-
Autogrill Suisse SA, Olten	Fr.	80'000.-
Tpf Transports publics fribourgeois	Fr.	76'000.-
Commune de Gruyères	Fr.	68'000.-
Fromarte, Berne	Fr.	8'000.-
IPG Interprofession du Gruyère, Pringy	Fr.	52'000.-
CREMO SA Fribourg	Fr.	60'000.-
FGSA Fromage Gruyère SA Bulle	Fr.	88'000.-
FROMCO Commerce de fromages SA, Moudon	Fr.	24'000.-
UFAF Union fribourgeoise des artisans fromagers, Bulle	Fr.	24'000.-
Deutschfreiburgischer Kaeserverein, St. Antoni	Fr.	4'000.-
Joseph Cotting, maître-fromager, La Corbaz	Fr.	4'000.-
Sté fribourgeoise pour l'amélioration du Gruyère, Bulle FGSA	Fr.	12'000.-
Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail, Fribourg	Fr.	4'000.-
Produits d'Epagny SA, Epagny	Fr.	4'000.-
Jean-Pierre Doutaz, Epagny	Fr.	4'000.-
Banque Raiffeisen Moléson - La Tour-de-Trême	Fr.	24'000.-
Maison Gachet & Fils, Pringy	Fr.	4'000.-
Maison Gremion & Staremborg, Epagny	Fr.	4'000.-
Maison Grisoni & Zaugg SA, Bulle	Fr.	8'000.-
JPF construction, Bulle	Fr.	20'000.-
Jean-Louis Jordan, fromager, Pringy	Fr.	44'000.-
Elisabeth Jordan, Pringy	Fr.	4'000.-
Louis Pittet, agriculteur, Bulle	Fr.	4'000.-
Jean-Jacques Glasson, Gruyères	Fr.	4'000.-
Dominique Kaech, arboriculteur, Lussy	Fr.	4'000.-
Foncia Frimob SA, Agence immobilière, Romont	Fr.	4'000.-
MDT SA, Les Râpes, Vuisternens-dt-Romont	Fr.	4'000.-
Bernard Devaud, architecte, Ursy	Fr.	8'000.-
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'020'000.-</b>





Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

---

**Conseil d'administration**

Président	<i>Georges Godel</i> Jusqu'au 20 décembre 2006	Ecublens
Vice-président	<i>Michel Rolle</i>	Neyruz
Membres	<i>Jean-Marc Hofmann</i>	Bolligen
	<i>Marc Petermann</i>	Lignerolle
	<i>Charly Rime</i>	Enney
	<i>Pharisa Cédric</i>	Epagny
	<i>Pythoud Nicolas</i>	Les Sciernes
	<i>Philippe Bardet</i>	Pringy
	<i>Clément Moret</i>	Bulle

**Secrétaire du conseil d'administration**

*Clément Moret*

Directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle

**Organe de contrôle**

Membres	<i>Patrick Rossier</i>	Pringy
	<i>Joseph Cotting</i>	La Corbaz

**Fiduciaire**

*Fiduconsult SA BULLE*